



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/20875  
29 septembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

RECEIVED  
FILE COPY

---

LETTRE DATEE DU 29 SEPTEMBRE 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer qu'à sa réunion du 27 septembre 1989, le Commandement suprême des forces armées iraqiennes a décidé de réduire les effectifs de l'armée et de démobiliser cinq divisions de ses forces terrestres à compter du 15 octobre 1989. Cette disposition confirme les intentions authentiquement pacifiques de l'Iraq et son désir sincère d'une instauration rapide de la paix.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Abdul-Ami A. AL-ANBARI

-----